

Epreuve Départementale sur Lièvre **Les 11 et 12 Février 2006** **à St Laurent Lohme dans le Lot**

Les trois premières meutes sont :

1^{er} Les Petits Bleu de Gascogne de Denis ARAGON et Alain CAZENEUVE (Haute Garonne)

2^{ème} Les Ariégeois de Patrick CANESIN (Tarn-et-Garonne)

3^{ème} Les Anglo de Thierry DALLET et Victor TONON (Haute Garonne)

Samedi 11 Février : temps ensoleillé avec gelées matinales (14 meutes)

Dimanche 12 Février : temps ensoleillé avec gelées matinales (23 meutes)

Compte-rendu du lot classé premier à Messieurs ARAGON et CAZENEUVE

Huit chiens d'un bon modèle (bleu croisé anglo) sont découplés au lieu-dit « Bigues » à 10H30.

Après un rapprocher appliqué de 25 minutes, la meute met sur pied un lièvre. Il s'en suit une menée criarde et rapide durant 20 minutes. Sur un balancer de quelques minutes, la meute bien conduite par le piqueur reprend la voie du lièvre en forlonger jusqu'au temps imparti où le lièvre est revu.

Merci pour la sportivité des conducteurs.

Compte-rendu du lot classé deuxième à Monsieur CANESIN

Six ariégeois sont découplés à 10H50. Après une quête de 6 minutes, la meute a connaissance d'une voie de lièvre dont il suivra un rapproché de 45 minutes. A l'approche de la meute, le lièvre se dérobe. Au bout de 5 minutes, les chiens empaument la voie en forlonger pendant 5 minutes et le lièvre est relancé. La menée s'engage durant une heure à un rythme très soutenu sans défaut marquant.

Compte-rendu du lot classé troisième à Messieurs DALET et TONON

Dix anglos sont découplés à 10H45. Après une courte quête de 3 minutes, les chiens prennent connaissance d'une voie de lièvre.

Après un rapprocher de 25 minutes, le lièvre est lancé par les 10 chiens bien groupés. Il s'en suit une menée très vive de 15 minutes puis la meute tombe en défaut pendant 25 minutes. Deux chiens retrouveront la voie, le conducteur tente de faire rallier le reste de la meute dont 7 chiens prendront la voie. La menée sans défaut durera jusqu'à la fin du temps imparti.

Les juges ont remarqué la qualité de créance de la meute, plusieurs chevreuils ayant croisés la voie de l'animal chassé.